



# AIDA France

## Règlementation des juges nationaux V 2.5 – 10/04/2016

1. REGLES GÉNÉRALES .....	2
2. CATEGORIES ET PREROGATIVES DES JUGES AIDA France .....	3
3. FORMATION DES JUGES AIDA France .....	4
4. NOMINATION DES JUGES FORMATEURS AIDA France .....	5
5. JUGES ACTIFS ET LISTE DES JUGES .....	5
6. EQUIVALENCES FFESSM -> AIDA FRANCE.....	5
7. SYNOPTIQUE DES FORMATIONS.....	6

## 1. REGLES GÉNÉRALES

1.1 Le comité directeur AIDA France, représenté par les responsables du pôle « Juges et règlements », a en charge la formation des nouveaux juges, la gestion des demandes d'équivalences et la tenue à jour de la liste des juges AIDA France.

1.2 En cas de litige concernant une problématique liée aux juges AIDA France, le comité directeur d'AIDA France sera l'instance de référence pour toute réclamation.

1.3 Conditions de candidature pour devenir juge AIDA France :

Les personnes souhaitant devenir juges AIDA France doivent se manifester auprès du pôle juges & règlements par mail adressé à [juge@aidafrance.org](mailto:juge@aidafrance.org) et répondre aux conditions suivantes :

- être licencié AIDA France
- avoir 21 ans
- avoir le diplôme de secourisme PSC1 ou équivalent
- avoir un niveau 2\* (pour la qualification piscine) ou 3\* AIDA (pour la qualification profondeur) ou un diplôme équivalent d'un autre organisme de certification.
- avoir été au moins une fois soit compétiteur, soit organisateur, soit coach ou capitaine, soit apnéiste de sécurité lors d'une compétition AIDA France ou FFESSM

Une dérogation pourra être faite à ces règles si le candidat atteste de qualifications sportives dans une autre activité ou d'une expérience dans le monde du sport.

Toute demande de dérogation à cette règle devra être transmise au CD AIDA France via les responsables du pôle « juges et règlements ».

1.4 Les juges AIDA France sont chargés de faire appliquer le règlement des compétitions dont la version officielle figure sur le site web d'AIDA France. Ils valident, selon leurs qualifications, les performances réalisées par les participants en compétition ou mini-contest.

Lorsqu'ils exercent leurs prérogatives, les juges AIDA France doivent être facilement identifiables par les apnéistes, si possible par une tenue de couleur jaune.

1.5 Les juges AIDA France ont également pour mission de vérifier qu'un organisateur édite correctement les résultats destinés à être publiés sur le site web d'AIDA France.

1.6 Il est dans les obligations des juges AIDA France de maintenir un niveau correct d'aisance dans l'eau en apnée afin d'être à même de porter assistance à un apnéiste en difficulté si la situation l'exige.

1.7 Le comportement ou les propos des juges AIDA France ne doivent pas nuire à l'image d'AIDA France.

1.8 La formation des juges AIDA France est gratuite. Une participation au défraiement du juge formateur peut être demandée en fonction des conditions d'organisation de la session de formation, participation qui sera le cas échéant convenue préalablement entre le comité directeur AIDA France, le pôle juges & règlements et les candidats à la formation.

## 2. CATEGORIES ET PREROGATIVES DES JUGES AIDA France

### 2.1 Catégories et qualifications

Les différentes catégories et qualifications de juges AIDA France sont internes à AIDA France.

Il y a 3 catégories de juges AIDA France :

- Juge stagiaire AIDA France
- Juge titulaire AIDA France
- Juge formateur AIDA France

Il existe 2 qualifications pour les juges titulaires AIDA France : « piscine » et « profondeur ».  
Ces qualifications déterminent la capacité à juger des manifestations indoor ou outdoor.

Un juge international (E à minima) et licencié AIDA France est de droit juge AIDA France, sous réserve de validation par le CD via le pôle « Juges et règlements ».

A ce titre, il a également les compétences « piscine » et « profondeur ».

### 2.2 Prérogatives du juge stagiaire AIDA France

- Juger en mini contest simple
- Juger en mini contest sélectif (\*)
- Juger en compétition AIDA France régionale (\*)

(\*) Le juge stagiaire peut juger des perfs sélectives, sous réserve de transmettre les vidéos au pôle juge AIDA France pour validation.

Le juge stagiaire n'est pas habilité à valider un record de France AIDA.

### 2.3 Prérogatives du juge titulaire AIDA France

- Juger en mini contest simple
- Juger en mini contest sélectif toutes les perfs, sélectives ou non
- Juger en compétition AIDA France régionale et nationale toutes les perfs, sélectives ou non
- Juger en compétition AIDA France internationale les perfs non ranking international (\*)

(\*) Les performances déclarées au ranking international ne peuvent être validés que par un juge international (E à minima).

Le juge titulaire AIDA France est habilité à valider un record de France AIDA, en présence d'un juge international (E à minima) pour le contrôle antidopage.

### 2.4 Prérogatives du juge formateur AIDA France

- Prérogatives spécifiques du juge titulaire AIDA France
- Validation des formations de juges stagiaires et titulaires AIDA France

### 3. FORMATION DES JUGES AIDA France

La formation des juges AIDA France est gratuite.

La formation des juges AIDA France s'effectue en plusieurs étapes :

- 1) Formation initiale
- 2) Formation théorique
- 3) Session pratique en situation

#### 3.1 Formation initiale (validation du statut de juge stagiaire AIDA France)

La formation initiale peut se faire à distance, avec contrôle par email d'un juge formateur :

- Remplir un questionnaire sur le règlement des compétitions AIDA et obtenir moins de 5 fautes. Pour cela, l'utilisation du document de règlement est permise.
- Juger et commenter des performances dont les vidéos seront mises en ligne.

A l'issue de cette formation initiale, le juge formateur AIDA France validera le statut de juge stagiaire si les compétences requises sont acquises.

#### 3.2 Session formation théorique

La formation théorique est menée par un juge formateur soit par skype, soit lors d'une session organisée la veille d'une compétition ou d'un évènement, à l'initiative d'AIDA France ou à la demande d'un club au pôle juges.

- Présentation de la fonction de juge, aspects importants du règlement, questions/réponses.
- Présentation de vidéos montrant différentes situations, argumentation sur les décisions.

#### 3.3 Session pratique en situation (validation du statut de juge titulaire AIDA France)

La validation de la formation peut se faire :

- Soit en participant à une compétition AIDA France en tant que juge stagiaire, auprès d'un tuteur, juge titulaire AIDA France à minima.
- Soit en participant à un minicontest statique et un minicontest dynamique en tant que juge stagiaire, auprès d'un juge formateur.

A l'issue de celle-ci, le juge stagiaire devient juge AIDA France si le tuteur considère que le stagiaire a acquis les compétences requises et après approbation du pôle « juges et règlements ».

- La qualification « **piscine** » s'obtient automatiquement lors de la titularisation
- La qualification « **profondeur** » s'obtient en participant à un évènement profondeur (compétition, MC, MCS, etc...) sous la tutelle d'un juge titulaire AIDA France ayant la qualification profondeur.

## **4. NOMINATION DES JUGES FORMATEURS AIDA France**

La nomination d'un juge formateur AIDA France relève du comité directeur AIDA France, sur proposition des responsables du pôle « juges et règlements », et nécessite pour le nominé :

- d'être licencié AIDA France
- d'être juge AIDA France depuis 2 ans au moins
- d'avoir les 2 qualifications « piscine » et « profondeur »
- d'avoir jugé au moins 3 compétitions AIDA France ou international ou avoir organisé au moins 3 compétitions AIDA ou 3 MCS. D'autres critères pourront être pris en compte par le comité directeur d'AIDA France comme l'appartenance à certains pôles du CD AIDA France dont les compétences sont en rapport direct avec le jugement et les règlements (pôle juge et règlement, pôle sélection) et enfin toute expérience jugée pertinente.

## **5. JUGES ACTIFS ET LISTE DES JUGES**

5.1 Le pôle juge et règlements d'AIDA France tient à jour la liste des juges.

5.2 Pour figurer sur la liste des juges actifs AIDA France, il faut être en possession de sa licence AIDA France en cours de validité.

5.3 Une fois obtenu, le titre de juge AIDA France est acquis à vie, sauf en cas de déchéance suite à une décision du comité directeur AIDA France. Il n'y a pas d'exigence de participation à un nombre minimum de compétition toutes les « x » années pour conserver son titre de juge.

5.4 Le juge lui-même tient à jour sa propre liste d'événements sur lequel il occupe une fonction de juge. Cet historique du juge est demandé pour toute candidature au poste de juge formateur.

5.5 Les juges AIDA France doivent régulièrement mettre à jour leurs connaissances, en particulier en cas d'évolutions du règlement des records et compétitions.

## **6. EQUIVALENCES FFESSM -> AIDA FRANCE**

6.1 Equivalences JFA FFESSM → Juge AIDA France

Une personne désireuse de faire valoir l'équivalence doit remplir ces critères :

- Etre licenciée AIDA France pour la saison en cours
- Etre JFA1 ou JFAP1 à minima
- Remplir un questionnaire sur le règlement des compétitions AIDA et obtenir moins de 5 fautes. Pour cela, l'utilisation du document de règlement est permise.

6.2 Un juge FFESSM JFA, au terme du processus d'équivalence, obtient la qualification piscine.

6.3 Un juge FFESSM JFAP, au terme du processus d'équivalence, obtient la qualification profondeur à condition de participer à un événement profondeur (compétition, MC, MCS, etc...) sous la tutelle d'un juge titulaire AIDA France ayant la qualification profondeur.

## 7. SYNOPTIQUE DES FORMATIONS

### FORMATION DES JUGES AIDA France

#### Formation initiale

*(Formation pouvant se faire à distance, avec contrôle par email d'un juge formateur)*

- Remplir un questionnaire sur le règlement des compétitions AIDA et obtenir moins de 5 fautes. Pour cela, l'utilisation du document de règlement est permise.
- Juger et commenter des performances dont les vidéos seront mises en ligne.

#### **Validation du statut de JUGE STAGIAIRE AIDA France**

#### Session formation théorique

*(Formation menée par skype ou la veille d'une compétition ou d'un évènement)*

- Présentation de la fonction de juge, aspects importants du règlement, questions/réponses.
- Présentation de vidéos montrant différentes situations, argumentation sur les décisions.

#### Session pratique en situation

- Comme juge stagiaire lors d'une compétition avec un tuteur de stage juge titulaire AIDA France.
- Comme juge stagiaire lors de 2 mini contest avec un tuteur de stage juge formateur AIDA France.

#### **Validation du statut de JUGE TITULAIRE AIDA France**

### EQUIVALENCES FFESSM -> AIDA FRANCE

#### Formation d'équivalence

*(Formation pouvant se faire à distance, avec contrôle par email d'un juge formateur)*

- Remplir un questionnaire sur le règlement des compétitions AIDA et obtenir moins de 5 fautes. Pour cela, l'utilisation du document de règlement est permise.

#### **Validation du statut de JUGE TITULAIRE AIDA France**

### QUALIFICATIONS PISCINE ET PROFONDEUR

- La qualification « **piscine** » s'obtient automatiquement lors de la titularisation
- La qualification « **profondeur** » s'obtient en participant à un évènement profondeur (compétition, MC, MCS, etc...) sous la tutelle d'un juge titulaire AIDA France ayant la qualification profondeur.